



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

COMITÉ CITOYEN

SÉANCE DU 13/04/2026

Présents :

Laetitia NIEMCZYK, Alain GUIADER, Bruno GAULTIER, Luc VIDEAU, Jérôme ANGENARD, Jade LESIEUR, Elise LEFEBVRE, Jacky GIRODON, Micheline COUILLET-TOURTEBATTE, Eric MONROCQ, Denis PONCET, Jean-Yves MAXIMILIEN, Nadia LOUISON MOUSSESSE, Anne-Sophie BODARWE, Aurélie KARSENTY, Mathias VERDIER

Dans la continuité du précédent mandat et dans le cadre du budget participatif 2026, et en attendant la mise en place des nouvelles instances de démocratie participative, la municipalité a décidé d'inviter les anciens membres du comité citoyen afin d'officialiser le ou les projets retenus pour cette édition.

Ordre du jour :

- Examen et sélection des projets soumis dans le cadre du budget participatif en vue de leur mise au vote par les Fontenaysiens

Mathias Verdier, nouveau conseiller municipal délégué à la participation citoyenne et au conseil municipal des enfants, a été présenté.

1. Rappel des critères de recevabilité (extrait du règlement)

- ✓ Être situé à Fontenay-le-Fleury
- ✓ Être d'intérêt général à visée collective profitant au plus grand nombre
- ✓ Relever de la compétence de la Ville (espaces verts, aménagement et mobilier urbain, culture et loisirs, éducation et jeunesse, mobilité, circulation, sport...)
- ✓ Avoir un coût estimé inférieur ou égal à 40 000 €
- ✓ Être un projet d'investissement (qui ne génère pas de dépenses de fonctionnement en dehors de la maintenance et de l'entretien)
- ✓ Être concret et détaillé afin d'en étudier les aspects juridiques, techniques et financiers
- ✓ Ne pas être en cours d'étude ou d'exécution par la Ville

2. Les projets en quelques chiffres

En 2025, 25 projets ont été déposés, 9 ont été soumis au vote et 5 ont été sélectionnés.

Pour l'édition 2026, 25 dossiers ont été réceptionnés pour 24 projets entre le 12 janvier et le 27 février, répartis comme suit :

- 6 projets d'aménagement et de mobilier urbain
- 5 projets d'espaces verts
- 3 projets liés à l'éducation et à la jeunesse
- 5 projets autour de la mobilité
- 4 projets culturels et de loisirs
- 1 projet numérique
- 1 projet solidaire

3. Les projets soumis au vote des fontenaysiens

Les services de la ville ayant examiné la recevabilité de chaque projet, les membres présents ont étudié les dossiers et évalué leur recevabilité par rapport aux critères figurant au règlement intérieur. 7 dossiers seront donc soumis aux votes des fontenaysiens.

1. NICHOURS A CHAUVE-SOURIS

Espaces verts

Coût : 1 100 euros

Motivation du porteur de projet :

Il est urgent d'installer des nichoirs pour nos chauve-souris.

5 ou 6 très bien installées par un spécialiste, qui pourrait en profiter pour passer quelques jours dans les écoles primaires de la ville pour sensibiliser à la protection de cet animal essentiel. L'environnement, la biodiversité, la protection, l'échange avec les enfants.

2. CABANES A HERISSONS

Espaces verts

Coût : 700 euros

Motivation du porteur de projet :

Idem que la proposition de nichoirs à chauve-souris...mais pour ce petit mammifère qui souffre beaucoup de la cohabitation avec nous, les humains...

Sauver l'espèce.

3. STREET ART

Culture et loisirs

Coût : 20 000 euros – Mise en place d'une commission chargée d'élaborer un cahier des charges et de lancer un appel à candidatures si le projet est retenu lors du vote.

Motivation du porteur de projet :

Valoriser l'art urbain, embellir notre cadre de vie et permettre à tous les habitants d'accéder à une œuvre artistique au quotidien.

4. BOITE A LIVRE

Culture et loisirs

Coût : 5 000 euros

Motivation du porteur de projet :

Installation de boîtes à livres accessibles et disséminées dans la ville. Rendre la lecture encore plus accessible.

5. BALANÇOIRE

Aménagement et mobilier urbain

Coût : 11 000 euros

Motivation du porteur de projet :

Améliorer l'utilisation des parcs pour enfant. Installation d'une balançoire à la reinette (sur le terrain sablé qui est inutilisé) et/ou installation d'une balançoire supplémentaire à la Démènerie (celle actuellement est toujours prise d'assaut) .

6. PASSAGE PIETON ARC-EN-CIEL

Aménagement et mobilier urbain

Coût : 5 000 euros

Motivation du porteur de projet :

Installer des passages piétons arc-en-ciel aux abords des écoles et du collège pour sécuriser.

7. FEU TRICOLORE A LA CANTINE

Éducation et jeunesse

Coût : 1 000 euros - Pour les 7 restaurants scolaires (3 élémentaires + 4 maternels)

Motivation du porteur de projet :

Installation d'un système lumineux pédagogique indiquant le niveau sonore en temps réel dans la cantine pour réduire la fatigue et le stress liés au bruit. Améliorer le bien-être des enfants et des agents municipaux. Favoriser un climat plus calme et propice aux échanges. Sensibiliser les élèves au respect du cadre collectif. Ce projet contribuerait concrètement à la qualité de vie à l'école et au bien-vivre ensemble dans notre commune.

4. Présentation des projets retenus et vote des projets par les Fontenaysiens.

Les Fontenaysiens sont invités à voter du 1er mai au 14 juin 2026, soit en ligne via la plateforme « Mon Avis Citoyen », soit en déposant un bulletin papier à la mairie. 1 seul vote par habitant.

**Le comité citoyen se réunira le lundi 15 juin ou mardi 16 juin
afin de comptabiliser les votes et de valider les projets retenus.**